

Image not found or type unknown



## recherche pour succession

Par **peanut**, le **24/08/2020** à **12:43**

Bonjour,

En faisant des recherches généalogiques sur le net, nous avons constaté que ma mère désormais la seule personne encore en vie de sa famille proche (qui a toujours vécu en Martinique). Le dernier membre de sa famille (son frère) est décédé en 2013 à l'âge de 92 ans, sans conjoint, ni enfants. Ma mère vit en France depuis 1972, et n'a pas revu les membres de sa famille depuis cette date.

Nous aimerions savoir comment nous renseigner, au cas où il existerait une succession à cet oncle et quelles démarches pouvons-nous entreprendre ?.

Merci d'avance pour votre réponse.

Mon nom :xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **youris**, le **24/08/2020** à **14:25**

bonjour,

voilà, votre mère n'était pas héritier réservataire de son frère qui a pu, de son vivant, établir un testament désignant des légataires de son choix.

salutations